

Barème de notation du critère de la contribution au développement durable du soumissionnaire

Nombre de points à l'évaluation Ecovadis	Certification Bcorporation	Nombre de points obtenus au questionnaire RSE	Note
entre 79 et 100	Certificat Bcorporation « Outstanding » ou « Extraordinary » (2020)		5
entre 68 et 78		Note inférieure à 34.4	4.5
entre 57 et 67	Ou Certificat Bcorporation « Great » ou « Good » (2020)	Note inférieure à 30.58	4
entre 46 et 56		Note inférieure à 26.76	3.5
entre 39 et 45	Autoévaluation B Impact Assessment	Note inférieure à 22.93	3
En cas de résultats inférieurs à 39 points, l'évaluation Ecovadis n'est pas prise en compte. Le soumissionnaire a l'obligation de compléter le formulaire.	Si le soumissionnaire, n'a pas de certification Bcorp ni EcoVadis, il a l'obligation de compléter le formulaire.	Note inférieure à 19.11	2.5
		Note inférieure à 15.29	2
		Note inférieure à 11.47	1.5
		Note inférieure à 7.64	1
		Note inférieure à 3.82	0.5
			0
L'évaluation EcoVadis doit être partagée sur la plateforme en ligne et doit être signées et remise au format PDF au moment du dépôt de l'offre.	Une copie de la certification et les résultats doivent être signés et remis au format PDF au moment du dépôt de l'offre.	Le soumissionnaire devra dater et signer dans l'onglet "Total des points" pour que ses résultats puissent être pris en compte	5 étant la meilleure note

L'évaluation de la contribution du fournisseur au développement durable se fonde sur les éléments de réponse fournis en remettant l'évaluation EcoVadis et/ou Bcorp ou en remplissant un questionnaire Excel basé sur le référentiel ISO 26000.